



**Division Prévention
Criminalité**



Vos contacts

Gérant de la sécurité
Adj E. Genton
Gendarmerie de Rolle
Rue du Nord 2
1180 ROLLE
021 557 44 66
021 557 45 25/Fax
079 754 50 63/GSM

etienne.genton@vd.ch

www.police.vd.ch

Postes de gendarmerie

022 557 55 21 - Coppet
022 557 54 21 - Nyon
021 557 96 21 - CIR-Bursins

URGENCE : 117
FEU : 118
SANITAIRE : 144

117 "CODE BLEU"

LA FEUILLE DU CORRESPONDANT No 8
Commune de Mies

Août - septembre 2009

- Cela s'est passé chez vous -

Mies : dommages à la propriété, ch. des Uttins, 28/29 août - 2200/0900. Rayé la carrosserie. Vol par effraction dans un commerce, rte de St-Cergue, 12/13 septembre - 2005/0540. Forcé une fenêtre. Fouille sommaire.

Bogis-Bossey : vol par effraction dans un cabanon de jardin, ch. Chenevière, 08/11 sept. - 1700/0800.

Chavannes-de-Bogis : vol et tentative de vol d'usage, ch. des Pommiers, 29/30 août - 1700/1100. Vol par effraction dans une station de lavage, rte de Divonne, 30 août - 1900/2200. Vol sur un véhicule, rte de Divonne, 30 août - 1900/2200. Vol dans un véhicule, parking Centre commercial, 3 septembre - 1245. Tentative de vol par effraction dans un local, Douane, 8/9 septembre - 1500/0600. Vol dans un véhicule, ch. des Champs-Blancs, 11 septembre - 1100/1115. Vol à l'étalage, centre commercial. Sept cas ont été signalés plusieurs auteurs ont été interpellés par le service de sécurité du magasin.

Chavannes-des-Bois : vol à l'astuce, ch. des Echarpes, 24 août - 1000/1100.

Commugny : tentative de vol par effraction dans une villa, ch. du Ruisseau, 29 août - 1700/1900. Vol par effraction dans une villa, rte de Coppet, 2 septembre - 0730/1120. Vol par effraction dans une villa, ch. de la Riaz, 2 septembre - 1600/1800.

Coppet : vol par introduction clandestine dans un appartement, Grand-Rue, 23 août - 1830/1845. Vol par effraction dans une villa, ch. de la Prairie, 25 août - 1415/1800. Vol par effraction dans un appartement, ch. du Grand Pré, 1^{er} / 2 septembre - 1200/0800. Dommages à la propriété, Gare CFF, 5 septembre - 2335. Vol d'usage, parking Gare CFF, 10/11 septembre - 0750/0750.

Crans-près-Céligny : dommages à la propriété, ch. de Chantebise, 20 août - 0100/0800. Vol sur un véhicule, Port, 23 août - 1830/1915.

Founex : vol par effraction dans une villa, ch. des Rannaux, 22 août - 1245. Vol par effraction dans une villa, ch. du Parc, 31 août - 0900/1830. Vol par introduction clandestine dans un local, Grand Rue, 28 août - 1315/1330. Dommages à la propriété, rte de Châtaigneriaz, 1^{er}/2 septembre - 1630/0500.

Tannay : vol à la tire, "Sur le Torry", 23 août - 1230/1600.

E. Genton, adjudant

Gens du voyage

Nous déplorons une recrudescence d'escroqueries commises par des familles de gens du voyage, originaires de Roumanie. Ces gens proposent, en rue, des bijoux qui sont souvent des contrefaçons en or. Lorsqu'un éventuel client est abordé par un de ces vendeurs, il est possible qu'il soit victime de vol à l'astuce (pickpocket) ou de vols au "rendez-moi". Les personnes âgées sont les plus visées. Il arrive aussi que ces vendeurs se servent directement dans le porte-monnaie de nos aînés ou les suivent dans la rue pour les aborder d'une façon ou d'une autre et voler leur porte-monnaie. Soyez vigilant lorsqu'une personne vient vous demander de la monnaie sur les parkings. Prenez garde à votre sac à main et autres objets de valeurs, y compris ceux qui se trouvent dans votre véhicule.

Certains de ces gens du voyage procèdent à des collectes. La prudence est de mise car bien souvent l'argent ainsi récolté ne servira qu'à enrichir des bandes de délinquants.

Que faire ?

- 1) bien informer vos proches, principalement les aînés
- 2) renseigner la police de la présence de ces gens (poste de gendarmerie ou de police ou le 117)
- 3) déposer plainte rapidement si vous êtes victime d'un vol.

Internet

Achats sur Internet

De plus en plus de gens nous contactent pour nous signaler avoir été victime d'escrocs suite à une transaction commerciale effectuée sur Internet.

Actuellement, les principales escroqueries portent sur la location d'appartements à l'étranger comme en Suisse et la vente de véhicules, généralement de luxe. Les vendeurs sont souvent basés en Afrique et en Angleterre.

Accès malhonnête à une messagerie et demande d'argent

Un escroc envoie sur différentes adresses de messagerie un mail ressemblant beaucoup à un courrier officiel. Il est demandé au destinataire de donner son mot de passe de messagerie sous un prétexte quelconque. Si un destinataire obtempère, l'escroc va copier son carnet d'adresses. Il va ensuite envoyer à tous les contacts de la victime une demande d'aide, en prétextant être dans un pays X et avoir un besoin urgent d'argent. Il propose d'envoyer cette somme par Western Union dans ce pays. Vos amis vont donc recevoir une demande d'aide en votre nom et vraisemblablement verser de l'argent.

La plupart des vendeurs proposent d'effectuer la transaction financière via la compagnie Western Union.

Moyen de paiement :

Western Union a mis en garde ses clients. Nous reproduisons ses conseils :

"Western Union vous recommande de ne pas utiliser le service de transfert d'argent pour régler vos achats sur les sites d'enchères en ligne. Notez bien que Western Union ne propose aucun type de service de protection des achats ou de dépôt fiduciaire et décline toute responsabilité quant à la non-livraison ou à la qualité des biens et des services. L'activité de Western Union consiste à transférer des fonds d'un expéditeur à un destinataire. Notre service n'est pas fait pour recouvrer ou détenir des fonds".

Que faire ?

Achats en ligne :

Si vous voulez absolument faire une telle transaction, vous devez avoir un contact direct, réel, avec le vendeur et/ou voir en vrai l'objet avant la transaction; ce qui limitera considérablement l'offre. Ainsi, vous aurez moins de risques de vous faire voler.

Messageries et autres comptes bancaires :

Ne jamais donner son mot de passe. **Aucun service officiel ne vous demandera jamais votre mot de passe.**

Adresse utile : Visitez le site de la Prévention suisse : www.je-connais-cette-astuce.ch